

CRÉDIT AGRICOLE: QUIT COAL!

Ce document fait partie d'une série de notes publiées par **BankTrack**, une ONG internationale qui suit de près les activités des banques et leurs impacts sur les populations et la planète. Retrouvez plus d'informations sur les soutiens des banques au secteur du charbon sur le site, en anglais, www.coalbanks.org. Et pour toute information supplémentaire, contactez Yann Louvel, le coordinateur de la campagne Climat et Energie de BankTrack à yann@banktrack.org

MAI 2015



LE CRÉDIT AGRICOLE SURFE TOUJOURS SUR LE CHARBON MALGRÉ LE NAUFRAGE DU SECTEUR

Le Crédit Agricole a annoncé en mars dernier qu’il excluait le financement des projets d’extraction de charbon du bassin de Galilée en Australie, ainsi que des infrastructures associées qui auraient des impacts sur la Grande Barrière de corail. Il existe toutefois des signes inquiétants que ses politiques sectorielles laisseraient toujours passer des financements charbonniers controversés à travers les mailles de leurs filets. Ses financements au charbon en dents de scie ces dernières années ne peuvent pas dissimuler le fait qu’il reste un

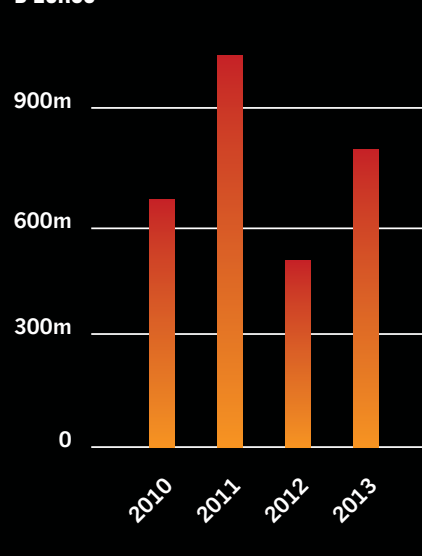
acteur majeur du secteur – même si des voix toujours plus fortes comme celle d’HSBC se font entendre pour alerter sur les risques économiques des entreprises fossiles, avec un secteur du charbon désormais en crise.

Les recherches de BankTrack sur le financement par les banques commerciales, couvrant les financements de projets, les prêts et les émissions d’actions et d’obligations, des entreprises de mines et centrales à charbon, ont révélé qu’entre 2005 et avril 2014, le Crédit Agricole avait soutenu à hauteur de € 7,15

milliards le secteur le plus climaticide.

Maintenant que de nombreuses banques internationales – incluant ces derniers mois la banque américaine PNC, l’anglaise Barclays et la néerlandaise ING – se sont officiellement éloignées de leurs soutiens au Mountaintop removal (MTR), l’engagement du Crédit Agricole à ce sujet est au centre de toutes les attentions. Sans nouvel engagement ferme, cet engagement et d’autres plus subtils avec l’industrie représentent des risques importants pour la réputation de la banque et le climat.

SOUTIENS DU CRÉDIT AGRICOLE AU CHARBON, 2010-2013, EN MILLIONS D’EUROS



FIN DU DAB DU CRÉDIT AGRICOLE POUR LE MTR

En mars 2014, la société minière américaine Alpha Natural Resources a accepté de payer plus de 227 millions de dollars d'amende pour régler un contentieux avec les autorités fédérales concernant le déversement illégal de grandes quantités de toxines dans les rivières de Pennsylvanie et de quatre autres Etats pendant sept ans, y compris en Virginie-Occidentale, le siège de cette compagnie qui pratique le MTR dans les Appalaches. En 2014, le Crédit Agricole a continué de financer Alpha Natural Resources - et ce malgré sa politique qui indique que "La Banque ne développera pas de relation avec des clients principalement actifs dans les MTR."

Les Appalaches font partie des plus anciennes montagnes au monde, où vivent des milliers d'espèces de plantes et d'animaux, certaines uniques au monde. Pourtant, le MTR est une pratique qui, littéralement, fait exploser le sommet des montagnes afin d'en extraire le charbon dessous. En 2013, le Groupe de travail des Nations Unies sur le commerce et les droits humains a visité des sites MTR en Virginie-Occidentale, avant d'appeler à des enquêtes sur les violations constatées des droits à la santé et à l'eau. L'héritage du MTR, selon les études scientifiques, se fait sentir par la prégnance des maladies dans la population locale, par les 4000 «décès excédentaires» chaque année et par les familles forcées de quitter leurs terres.

Les financements bancaires sont si importants pour les compagnies qui pratiquent le MTR que certains les considèrent comme leurs 'DAB'. Des campagnes internationales ces dernières années ont amené de nombreuses banques américaines et européennes à finalement arrêté de financer le secteur du MTR. Comme le dit Paul Corbit Brown, de l'organisation des Appalaches 'Keepers of the Mountains': "Les dégâts dus au MTR commencent dès la première tonne extraite, pas après un million de tonnes". Le Crédit Agricole est impliqué dans ce désastre, mais il pourrait bien en sortir en fermant définitivement son



“LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE CONSTITUE L’UN DES ENJEUX SOCIÉTAUX MAJEURS ET L’UN DES AXES DE LA POLITIQUE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L’ENTREPRISE (RSE) DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.” – SECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SITE DE CACIB

Les impacts du Mountaintop removal sur la Blair Mountain, Virginie-Occidentale, USA. Photo avec l'aimable autorisation de Paul Corbit Brown.

DAB pour le MTR – urgemment.

DES POLITIQUES INSUFFISANTES POUR EMPÊCHER DE SALES PRATIQUES

Le Crédit Agricole a bien des politiques sectorielles couvrant les mines et centrales à charbon. Toutefois, c'est l'efficacité de ces politiques qui posent question quand on voit ses niveaux de financement en dents de scie pour le charbon – et inévitablement les impacts sur le climat et les communautés locales qui en résultent.

Comme le montrent les cas de Medupi-Kusile (voir ci-dessous),

le Crédit Agricole a un passif de plusieurs centrales à charbon controversées: en 2014, il a par ailleurs continué de financer les plus grands producteurs d'électricité à base de charbon, comme Engie, ou FirstEnergy.

Les politiques de la banque l'empêchent de financer des centrales à charbon sous-critiques. Ce seuil ne s'applique toutefois pas aux prêts généraux et aux émissions d'actions et d'obligations. Et s'il s'applique au conseil, il reste insuffisant : en 2014 la banque a été conseil pour le projet de centrale de 500 MW de Plomin C en Croatie, et elle ne s'est pas encore engagée à ne pas financer ce projet

malgré l'énorme opposition locale. Dans le cas de Medupi et Kusile en Afrique du Sud, sa politique n'aurait rien changé non plus à la situation si elle avait été déjà en vigueur en 2009.

Pour le secteur minier, si le Crédit Agricole a bien une politique sectorielle, la problématique majeure concerne son approche du secteur du MTR (voir ci-dessus). Les politiques sectorielles du Crédit Agricole empêchent certaines choses sur le papier, mais elles ne permettent pas de diminuer sensiblement les sales pratiques ou ses financements importants au secteur du charbon.

DEUX CENTRALES AUX IMPACTS COLOSSAUX EN AFRIQUE DU SUD

En 2009, Crédit Agricole a aidé la construction des deux énormes centrales à charbon de Medupi et de Kusile, de chacune 4800 MW, en Afrique du Sud. Aux côtés d'autres banques internationales et de la Banque mondiale, le Crédit Agricole a donc contribué à enfoncer un peu plus le secteur énergétique sud-africain dans sa dépendance au charbon.

Ces deux projets ont été l'objet de critiques de la part des sociétés

civiles sud-africaine et internationale dès leur début en raison de leurs impacts colossaux sur le climat, l'environnement local et les populations. La centrale de Kusile est construite dans une zone déjà très polluée par l'industrie du charbon, où les émissions dépassent les limites autorisées. La seule centrale de Medupi émettra 25 millions de tonnes de CO2 par an alors que le secteur énergétique sud-africain est déjà un des plus intenses en carbone au monde. Le développement du secteur minier sera nécessaire pour alimenter en charbon ces monstres énergétiques, avec les lourds impacts sur l'environnement, et notamment sur les ressources en eau déjà rares, auxquels nous pouvons nous attendre.

Pour payer les surcoûts induits par les retards des deux projets - Medupi devrait entrer pleinement en service en 2019 au plus tôt, avec 4 ans de retard - Eskom a considérablement augmenté les prix de vente de l'électricité. Medupi produira une électricité un tiers plus chère que l'électricité déjà produite par les énergies renouvelables dans le pays. Dernièrement, Eskom a demandé une énième hausse de 25% à partir d'avril 2015 pour compenser sa nouvelle notation par Standard & Poor's à un niveau spéculatif. Ce sont les plus pauvres aussi qui porteront les coûts démentiels des prêts de 1,8 milliard d'euros par les banques françaises et des 3,05 milliards de dollars de financement par emprunt délivré par la Banque Mondiale, alors que ces projets bénéficieront avant tout aux principales entreprises qui consomment la majeure partie de l'électricité produite à un coût jusqu'à 7 fois inférieur.

Ces impacts massifs, propres à ces énormes projets de centrales à charbon, seront ressentis pendant des décennies. En tant que partie prenante du consortium de banques ayant soutenu les projets, Crédit Agricole devrait contribuer à atténuer et compenser les impacts de ces projets et tout faire pour éviter d'être à l'avenir entraîné dans des projets controversés similaires.

NOS DEMANDES AU CRÉDIT AGRICOLE EN VUE DE LA COP21

En 2015, année du climat, nous pensons qu'il est temps que le Crédit Agricole:

- S'engage à ne plus financer de nouveaux projets charbon via du financement de projets, à commencer par les projets de Plomin C, Batang et tout projet charbon en Afrique du Sud.
- S'engage à s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des communautés en refusant de soutenir les entreprises de l'industrie du charbon et les projets liés à des violations des droits humains à travers le monde.
- Signe l'Appel de Paris, l'appel aux banques à arrêter le charbon.

CRÉDIT AGRICOLE, POUR LE CLIMAT, SENEZ L'APPEL DE PARIS AVANT DÉCEMBRE 2015

En décembre 2015, Paris accueillera la 21ème conférence des Nations-Unies sur le changement climatique. L'objectif de la communauté internationale : maintenir la hausse de la température du globe en-dessous de 2°C, niveau jugé critique pour éviter la catastrophe climatique.

Les banques soucieuses de soutenir la lutte contre le réchauffement de la planète et de développer leurs soutiens aux projets et mécanismes de développement des énergies renouvelables – comme le Crédit Agricole prétend l'être dans son dernier rapport annuel – ne doivent pas manquer cette occasion pour prendre des engagements forts en matière d'énergies fossiles.

En vue de la conférence de Paris, BankTrack et ses partenaires appellent donc les banques du monde entier à signer avant décembre 2015 l'Appel de Paris en signe de leur engagement à mettre un terme à leurs soutiens au secteur du charbon. En France, les Amis de la Terre portent cette demande en direction des banques françaises, à commencer par le Crédit Agricole.

CHARBON: ENNEMI CLIMATIQUE NUMÉRO UN

La croissance de la production et de la combustion du charbon est une des premières menaces pour le climat. Le charbon est la plus grande source anthropique d'émissions de CO2 et représente 44% des émissions mondiales induites par la combustion

d'énergies fossiles. Depuis 2000, la production de charbon au niveau mondial a augmenté de 69% pour atteindre le montant ahurissant de 7,9 millions de tonnes extraites par an. La capacité totale installée des centrales à charbon s'est, elle, accrue de 35% depuis 2005. Nous allons droit au désastre si nous ne sortons pas très rapidement du charbon.

LE RÔLE DES BANQUES

Les banques privées jouent toujours un rôle majeur dans le financement de l'industrie du charbon. D'après les recherches de BankTrack, disponibles sur www.coalbanks.org, les soutiens des banques au secteur du charbon étaient d'au moins 373 milliards d'euros entre 2005 et avril 2014. A ce jour, il n'y a pas de signe de diminution de ces soutiens qui, au contraire, ont connu une hausse de plus de 360% entre 2005 et 2013.

CRÉDIT AGRICOLE, LES GÉNÉRATIONS FUTURES COMPTENT SUR VOUS

Crédit Agricole: en tant que 20ème grande banque internationale et 2ème établissement français à avoir le plus soutenu le secteur du charbon entre 2005 et avril 2014, les Amis de la Terre et BankTrack vous invitent à signer l'Appel de Paris avant la 21ème conférence des Nations-Unies sur le changement climatique. Nous ne manquerons pas de vous rappeler notre demande dans les prochains mois, et nous serons plus nombreux.

TEXTE DE L'APPEL DE PARIS - POUR LES BANQUES IMPLIQUÉES DANS LE SECTEUR DU CHARBON

En raison de la menace que font peser l'extraction et la combustion de charbon sur le climat, et de l'urgence à transformer l'économie en une économie décarbonée, nous nous engageons à mettre un terme à nos soutiens au secteur du charbon – mines et centrales.

Ce plan de retrait couvrira l'ensemble de nos activités et services - crédit, émissions d'actions et obligations, gestion d'actifs, services de conseil – et commencera par un arrêt immédiat de tout financement de projet dès lors qu'il y a utilisation du charbon. Il sera accompagné d'un transfert de nos soutiens financiers à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

Nous nous engageons à publier, dans les 6 mois suivant la conférence des Nations-Unies sur le changement climatique à Paris, un plan d'arrêt de nos financements au secteur du charbon qui inclut un agenda détaillé et des objectifs précis pour l'ensemble de nos activités et services. Nous nous engageons enfin à publier des rapports intermédiaires réguliers sur l'avancée de l'application de notre plan d'arrêt du charbon.

Signé: **Crédit Agricole?**

A VENIR, LE SITE DE L'APPEL DE PARIS: DOTHEPARISPLEDGE.ORG